

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignantes : Mmes Lévy, Gosset, Rallu, Vautier et Roussin.
- ✓ Elus : M. Duchemin (Le Tourneur), M. Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine),
- ✓ Parents élus : M. De Dryver, Mme Dewitte, Mme Langella, M. Lecamus, Mme Rousseau, Mme Falguières, Mme Gruchet, Mme Scrase, M. Clavagnier, Mme Travert, Mme Courtinier
- ✓ Invités :
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Gosset, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignantes excusées : Mme Pont
- ✓ Elus : M. Maizeray
- ✓ Parents élus : M. Bihel, Mme Fergant, Mme Richard
- ✓ Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Hardy C.

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 18h10 et s'est achevée à 20h30.
- ✓ Présentation de chaque membre du conseil.
- ✓ Elections des parents d'élèves : Cette année, 59,42% de parents ont participé au vote (soit 2% de moins que l'an passé). 123 suffrages exprimés dont 13 bulletins blancs. La liste de 14 parents d'élèves a été élue.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

✓ **Règlement intérieur :**

Certains points ont été modifiés :

- Le point II.1.a : Obligation d'instruction dès l'âge de 3 ans et la possibilité d'un aménagement les après-midis.
- Le point VI : Horaire des APC et domaine travaillé.
- Le point VIII : Jour, horaire et lieu.

Les changements ont été adoptés à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

La directrice fait part aux parents des difficultés rencontrées lors de la réunion de préparation de rentrée avec le personnel communal. Nous avons vu des dysfonctionnements dans la gestion des différents services à la cantine. En effet, il y a une personne en moins cette année pour assurer ce temps ainsi que la garderie du soir. Une solution provisoire avait été proposée par la commune en faisant appel à un personnel de plus le midi uniquement.

M. Prudence était venu un midi en observation et avait pu constater que l'organisation proposée dans un premier temps n'était pas réalisable.

Mme Rouxel demande ce qu'il en est pour le reste de l'année. M. Deliquaire confirme que cet emploi est pérennisé jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Par ailleurs, ce changement d'organisation a amené les cantinières à parfois modifier les menus en fonction des temps de préparation. En effet, le temps de préparation des légumes est évidemment plus long à deux qu'à trois. La solution de stagiaire est proposée à M. Deliquaire. Il indique valider les demandes de stage dès qu'il y en a mais il n'y en a pas toujours.

Un parent demande si des repas « bio » seront servis suite à ce qui a été annoncé dans les médias. M. Deliquaire indique que les repas sont déjà en partie en circuit-court (viande, pain, légumes notamment) et qu'une réflexion commune va débiter pour un repas végétarien. Il rappelle que le prix du repas pour les enfants est le plus bas des 5 groupes scolaires malgré un coût de revient du fonctionnement de cantine qui est le plus élevé.

L'an passé, nous avons soulevé le problème du bruit dont se plaignaient élèves et adultes.

Un système d'insonorisation a été posé durant les vacances, nous ferons un bilan lors du prochain conseil d'école et nous remercions la commune pour cet investissement.

Une nouvelle disposition des tables a été mise en place lors du premier service. Fabienne Martin mange avec les petits et trouve que cette organisation est mieux. Même si la fin du repas est plus compliquée pour débarrasser et servir fromage et dessert.

Les élèves du deuxième service ont demandé un retour du système de feu tricolore pour réduire le volume sonore.

Concernant la garderie, le soir, un agent se retrouve seul de 16h à 16h30, ce qui représente beaucoup d'enfants à surveiller. Mme Rouxel demande à ce qu'il y ait une trousse de pharmacie dans la cour car elle ne peut pas venir la chercher dans le bureau et surveiller en même temps. Un parent souligne qu'une personne n'est pas assez (enfants qui ont besoin de se défouler, surveillance de l'entrée et la sortie des parents pour voir qui récupère les enfants). M. Deliquaire en prend note et va voir si cela peut se résoudre.

Pour finir, Mme Rouxel évoque également la propreté des tables dans les classes élémentaires. L'agent n'a plus le temps de les nettoyer chaque soir avec la nouvelle organisation. Elle demande si c'est possible de rajouter un temps pour ce nettoyage qui est indispensable chez les CP et occasionnel dans les classes des plus grands.

Un parent demande pourquoi il n'y a plus le temps de devoirs comme l'an passé. Mme Rouxel explique que ce n'est plus possible également à cause du taux d'encadrement.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 20

MS : 21

GS : 21

CP : 22

CE1 : 18

CE2 : 20

CM1 : 17

CM2 : 18 (arrivée d'un élève le 4 novembre)

Total = 157 élèves (à ce jour)

Mme Rouxel ajoute que la prévision pour les PS l'an prochain est de 12 élèves (connus à ce jour).

b. Les rythmes scolaires

Les constats sont les mêmes que l'an passé, plus de fatigabilité, difficultés à tenir les programmes chez les cycles 3, plus de pleurs et d'accidents en fin de semaine. En maternelle, les enseignantes rappellent que les ateliers de fin de semaine sont moins réussis qu'en début de semaine.

Les élus, parents et enseignants rappellent qu'ils ne sont pas favorables à la semaine de 4 jours et demi. Nous demandons à ce que les rythmes soient revus pour l'année prochaine. Mme Rouxel abordera ce point lors de la réunion des directeurs avec la commune le 28 novembre.

c. Le conseil d'élèves

Présentation par Lylou (déléguée en classe de CM1-CM2):

- rappel du fonctionnement du conseil d'élèves (conseil dans les classes puis une fois par période, conseil des délégués de chaque classe).
- budget alloué par la coopérative (300 euros).
- matériel commandé (ballons, craies pour le tableau, des crayons avec leur boîte de rangement, des flags).
- la répartition de l'utilisation du terrain aux récréations a été de nouveau affichée.
- les élèves demandent une cabane dans la cour (pour jouer ou pour lire), un nouveau vélo-taxi, des pelles pour le bac à sable et proposent de mettre une bâche à l'intérieur du couvercle pour éviter de mouiller le sable, une nouvelle arène de toupie. M. Deliquaire indique que la cabane ou les jeux de cour sont prévus mais qu'il faut attendre la fin de la construction.
- un système de rangement des cartables dans la cour.
- le retour du feu à la cantine pour gérer le bruit.
- un repas à thème américain (hamburger/frites)

d. Bilan des évaluations CP/CE1 :

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en période 1. Ce sont des livrets nationaux et obligatoires dont les parents auront les résultats courant novembre lors d'entretiens individuels.

Pour les CP :

Partie mathématiques :

- items bien réussis : reproduire un assemblage / lire et écrire des nombres entiers / quantifier des collections.
- items moyennement réussis : résolution de problèmes / comparer des nombres / associer un nombre à une position (cause : bande graduée non travaillée en GS / position des cases nombres à trouver sans graduation)

Partie français :

- items très bien réussis : comparaison suite de lettres / connaître les lettres et le son qu'elles produisent + manipulation phonèmes (sauf 5 sur 22) / comprendre des mots-phrases-textes lus par l'enseignant (sauf 3 sur 22)
- items peu réussis : reconnaître des lettres (cause : les cursives plus difficiles à repérer si elles n'ont pas été vues en GS + confusion de certaines lettres type b/d)
- items moyennement réussis : manipulation syllabes (cause : beaucoup d'exercices, fatigue / confusion de consignes pour une élève)

Pour les CE1 :

Partie mathématiques :

- items bien réussis : la reproduction d'un assemblage / la lecture des nombres entiers / le calcul mental
- items moyennement réussis (pour une moitié de classe) : l'écriture des nombres entiers (confusions famille des 60/70, 80/90) / la représentation de nombres entiers / la résolution de problèmes / le calcul d'additions ou de soustractions en ligne / l'association d'un nombre à une position.

Partie français :

- items plutôt bien réussis : l'écriture des syllabes et des mots dictés par l'adulte / la compréhension de phrases lues par l'enseignant / la compréhension de mots ou de phrases lus seul(e)

-items ayant posé plus de soucis : la compréhension de mots lus par l'enseignant / la lecture à voix haute (lecture de mots ou d'un texte).

A partir de ces évaluations, des aides vont être mises en place (PPRE, prise en charge en APC).

Nous n'avons plus d'enseignant spécialisé sur notre secteur cette année (RASED).

M. Swertvaegher reste le psychologue scolaire.

e. Natation

Cette année ce sont les CM2 qui se rendront à la piscine en période 4 (mercredi et vendredi). La directrice rappelle que les agréments sont valables 5 ans et la demande de renouvellement est obligatoire chaque année. Ce qui peut apparaître comme une lourdeur administrative, est le seul moyen proposé à ce jour pour assurer une surveillance des adultes encadrants.

En ce qui concerne le choix du niveau, nous avons des niveaux préconisés par l'inspection (CP/CE1 et CM2). Nous n'avons qu'un créneau à l'école de Le Tourneur et sommes rattachés à la piscine de Vassy (Valdallière), donc nous faisons le choix en fonction de l'effectif et des enseignants. En effet, cette année Mme Rouxel est en décharge de direction le vendredi, ce n'était donc pas judicieux de ne pas suivre son groupe sur 2 jours dans la semaine.

Les créneaux d'après-midi sur Vire (où il y aurait potentiellement eu deux créneaux) posent souci du fait des horaires de l'école (temps dans l'eau et transport) puisque nous terminons à 16h.

Ce serait plus facile d'obtenir un créneau sur Vire et ainsi d'emmener deux classes si nous étions sur un rythme à 4 jours.

f. Projets de l'année

Le jardin : une classe a réinvesti le jardin pendant cette 1^{ère} période, avec Mme Falguières.

Le marché d'automne : En lien avec la semaine du goût, chaque classe a participé à ce marché en réalisant des recettes (pickles, confitures, compotes, gâteaux...) et les parents ont apporté et fait de nombreux dons qui nous ont permis de réaliser une belle recette. Ce premier marché a été une belle réussite et le bénéfice est de 686,50 euros.

Le défi « Assiettes vides » : Après avoir échangé sur le gaspillage et les actions à mettre en œuvre pour l'éviter, les élèves de CM1 et CM2 ont pesé en collaboration avec les cantinières les déchets (pains et restes) durant une semaine. Nous étions 132 participants, dont 29 écoles primaires en Normandie. Il en résulte que nous gaspillons 32g/personne/repas, soit un gaspillage modéré. Les enfants ont vraiment fait attention. Maintenant il faut continuer ainsi. Nous avons proposé de renouveler l'expérience périodiquement en interne pour ne pas relâcher les efforts et ainsi peut-être changer des comportements !

Un dossier de presse sortira en janvier 2020 sur le site www.regal-normandie.fr

Le carnaval est prévu sur le thème du cirque. L'ensemble des membres du conseil opte pour la date du 28 mars comme ouverture du projet cirque.

Prêt d'œuvres au mois de mars : les classes travailleront à partir des œuvres d'un artiste. M. Duchemin précise que c'est une artiste russe, sur les films d'animation.

Cirque : Il est prévu du 30 mars au 10 avril. Il y aura besoin d'un arrêté de la mairie autorisant à installer le chapiteau (450 places). M. Duchemin précise qu'un parking sera prévu sur un terrain.

Possibilité de prendre en supplément le spectacle des artistes après celui des enfants (400 euros). Ce choix est décidé à l'unanimité. Mme Rouxel présente le budget prévisionnel.

Budget prévisionnel		
	Recettes	Dépenses
4 classes / groupes (de 75 à 110 enfants)		3 900,00 €
3 classes /groupes (de 55 à 80 enfants)		3 600,00 €
Spectacles des artistes		(400x2) = 800 €
APE	5000 €	
OCCE (Coopérative)	1500€	
Entrée au spectacle 3€	(300x3) x2 = 1800€	
Total	8300€	8300€

Après divers échanges, il est plus raisonnable de demander les 1800€ à la commune de Soulevre en Bocage (qui seront déduits de notre budget annuel de transport) et de faire bénéficier la coopérative de la recette du prix des entrées et des éventuelles ventes, qui pourront servir à financer des sorties de fin d'année.

Les parents proposent aux enseignantes de fonctionner avec un système de « préventes ».

Les parents qui auront assisté au premier spectacle ne paieront pas une deuxième fois s'ils ont des enfants concernés la deuxième semaine.

Théâtre ou cinéma: Chaque classe se rendra au théâtre (St-Lô, Vire ou Caen) ou au cinéma durant l'année. PS-MS et MS-GS au théâtre Foz au mois de janvier.

Pas de confirmation encore pour les autres classes.

Jeux de société :

Les maternelles ont renouvelé le mercredi matin jeux de société, où les parents sont invités (PS-MS et GS-CP). Les CM1 ont encadré les MS-GS et les CM2 encadreront durant cette période.

g. Plan bibliothèque

Mme Ravenel avait fait la demande l'an passé d'une subvention pour l'achat de livres pour notre bibliothèque d'école. Nous avons été retenus pour cette année. La somme de 1400€ nous a été versée. Nous avons jusqu'à fin novembre pour commander des livres (tirés des listes Eduscol).

h. Goûter de Noël

Il aura lieu le 20 décembre à la salle des fêtes de Le Tourneur. Les classes présenteront des chants.

Un marché de Noël est prévu par l'APE.

L'association de la fête des Jonquilles nous fait un don très conséquent de 1000€, ce qui permet à l'APE de moins participer au Noël puisqu'elle participe majoritairement au projet cirque.

La nouveauté cette année est que la commune participe également au Noël des enfants. Ceci dans le but d'uniformiser les pratiques sur tous les sites scolaires (par rapport à ce qui se faisait les années précédentes). Tous les élèves de cycle 1 iront voir un spectacle intitulé « **La Puce, Le Chameau et les autres** » à la salle des fêtes de Saint-Martin-des-Besaces (avec transport en bus) le 18 décembre de 10h45 à 11h30. Pour les élèves de l'élémentaire, un budget de 8€ par enfant est attribué. Mme Rouxel demande comment cet argent va être attribué (à partir de factures ou don à l'OCCE ...). Il faut envoyer les factures en précisant « budget Noël ».

Nous remercions la Commune de Soulevre en Bocage et l'association de la fête des Jonquilles.

Mme Rouxel demande à M. Deliquaire ce qu'il en est du goûter et des sachets de chocolats.

M. Deliquaire précise que ce sera maintenu.

i. Coopérative scolaire

Mme Lévy a repris la gestion de la coopérative. Elle fait un rappel sur la fonction de la coopérative scolaire (achat de petit matériel pour les classes et participation au projet cirque). Il y a 3000 euros actuellement sur le compte de la coopérative.

Une nouvelle action aura lieu dans l'année.

Pour rappel : des entreprises ou artisans peuvent faire un don à la coopérative. En échange, un document CERFA est remis pour déduction fiscale par l'OCCE.

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Mmes Rouxel, Roussin et Rallu encadreront les activités USEP grâce aux parents bénévoles et à Fabienne Martin (pour transporter et encadrer des ateliers sur place). Les enfants concernés sont les élèves de cycle 3 (CM1/CM2). Il y a 24 élèves qui ont demandé une licence (effectif en hausse). Le coût des licences est pris en charge par l'A.P.E ainsi que le transport à Trouville (Useplage).

Un élargissement de l'association USEP a été proposé sur les autres sites de Soulevre en Bocage. Mme Rouxel ne sait pas si d'autres écoles sont intéressées mais elle pose la question du transport à la commune nouvelle. En effet, l'effectif est en hausse et organiser les déplacements n'est pas toujours simple et la sécurité devient un point plus soucieux. Elle aimerait savoir s'il n'y aurait pas la possibilité d'avoir un bus, financé par Soulevre puisque ce sont des activités sportives le mercredi après-midi.

Mme Rouxel abordera ce point à la réunion du 28 novembre. La question a été soulevée lors d'une réunion avec le conseiller pédagogique sur l'éventualité d'une association USEP sur la commune nouvelle. Actuellement seul Le Tourneur adhère à l'USEP sur la commune.

Les rencontres sont :

- 9/10 : Sports innovants
- 15/01 : Tennis de table
- 12/02 : Triathlon
- 1/04 : Sport partagé
- 13/05 : P'tit Tour à Le Tourneur (recherche d'un parcours d'une dizaine de km)
- 17/06 : USEP Plage

Comme l'année dernière, nous aimerions que tous les élèves aient passé leur test anti-panique pour pouvoir participer à la sortie USEP Plage.

b- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Madame Falguières rappelle ce qu'est le CLAS : dispositif ayant pour but d'accompagner les enfants dans leur scolarité (30 mn d'aide aux leçons avec insistance sur la méthodologie) et ensuite projets avec les enfants (partir de ce que les enfants veulent faire et en fonction des compétences du personnel encadrant). Ce temps débute le lundi soir de 16h00 à 17h30, à partir de la période 2 dans la salle de convivialité. Groupe de 15 enfants au maximum. 4 personnes encadrent ce temps. Un mot de relance va passer dans les cahiers car seuls 3 enfants sont inscrits à ce jour.

c- APE

Le bureau n'a pas changé cette année. Benjamin Forest reste le Président, Aline Fergant reste secrétaire et Mélanie Rousseau reste trésorière.

Les actions prévues sont :

- Une grille de Noël et un marché de Noël (besoin de bénévoles pour préparer).
- Une soirée dansante le 2 février (à confirmer)
- Une grille de fêtes des mères (ou des pères ?)

L'équipe enseignante remercie l'APE pour leur soutien continu aux actions menées.

d- Association de la fête des jonquilles :

L'association est présentée par Mme Dewitte. La fête est prévue le 22 mars. Une assemblée générale pour voter le bureau aura lieu avant janvier. Un mot passera dans les cahiers pour convier les parents. La fête de l'année dernière a permis un bénéfice de 1600 euros et a été une belle réussite.

5) Sécurité et équipements :

Un exercice incendie a été effectué le 20/09. Les enfants étaient prévenus, un exercice inopiné sera effectué plus tard dans l'année.

Il s'est bien passé pour les enfants situés dans l'école. Pour les élèves situés dans les préfabriqués, c'est le personnel de cantine qui est désigné pour donner l'alerte puisqu'ils n'entendent pas l'alarme.

PPMS intrusion (se cacher) : un exercice a eu lieu le 18/10, le système d'alerte n'est pas opérationnel (SMS) puisque les enseignants et le personnel n'ont pas les yeux rivés sur leur portable. L'information remonte à l'inspection académique. Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sureté. Un parent demande ce qu'il en est pour les accidents industriels. Mme Rouxel présente le PPMS Risques majeurs. Un exercice sera fait dans l'année.

Un parent demande si des mesures ont été prises par la commune pour éviter que les agriculteurs traitent autour de l'école. M. Duchemin précise qu'il n'y a aucune réglementation dans la commune à ce sujet. Mme Rouxel demande si un courrier a été envoyé à ce sujet (car elle l'avait demandé). Les élus nous informent que non. Mme Rouxel va faire une fiche RSST (Registre Santé et Sécurité au travail) pour faire remonter l'information auprès des services compétents.

Nous remercions la commune pour le travail qui a été fait cet été et qui a permis une rentrée sereine (hormis les dégradations) et pour les améliorations apportées, puisque les préfabriqués ont désormais la Wifi. Certains parents s'inquiètent de l'usage de Wifi dans les classes. M. Deliquaire rappelle que le filaire n'était pas possible pour cette structure provisoire mais que dans la nouvelle construction il est prévu une connexion filaire.

Nous avons reçu plusieurs remarques et plaintes d'usagers du parking depuis que les graviers ont été enlevés. Mr Duchemin nous informe qu'un revêtement « bi-couche » sera posé l'an prochain. Un parent demande si des solutions plus écologiques ont été étudiées. Mr Duchemin précise que le financement et l'utilisation (voitures et camions) ne permettent pas cette solution.

Pour finir, M. Deliquaire fait un point sur l'agrandissement de l'école. Il explique qu'il y a eu quelques soucis techniques (création de nouveaux puisards). Le permis de construire va être déposé à la mairie de Le Tourneur dans les jours à venir. Il y a 6 mois d'instruction. Le premier coup de pioche aurait lieu en septembre 2020 pour une ouverture en septembre 2021.

Un parent pose une question sur les arrêts de transport scolaire. Mme Rouxel précise que le conseil d'école n'est pas compétent pour répondre à cette question et lui propose de se rapprocher de la mairie ou de la région.